REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS

2ème AVIS DE CONSULTATION

Pour les travaux d'étanchéité des divers établissements municipaux pour l'année 2018

La Municipalité de Tunis lance une deuxième consultation pour les travaux d'étanchéité des divers établissements municipaux pour l'année 2018.

Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance du dossier de la consultation et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif de 8h à 14h à la Sous Direction des Bâtiments Municipaux sis au 2 avenue Taha Hussein Monfleury - Tunis (anciens abattoirs).

Les offres doivent être placés dans une enveloppe cachetée.

Cette enveloppe doit porter l'indication «À ne pas ouvrir 2ème avis de consultation pour les travaux d'étanchéité des divers établissements municipaux» et contiendra l'offre financière et le cahier des clauses de la consultation.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah – Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 17 décembre 2018.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

Seuls seront ouverts les plis reçus au plus tard à la date limite de la réception des offres.

La validité des offres est de 30 jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres